

# SEANCE DU 9 MARS 2020

Convocation, le 3 mars 2020

*L'an deux mille vingt le neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de LONGUEVILLE s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jack LELEGARD, Maire.*

## PRESENTS :

*MMES, Cécile ETIENNE, Anne JORAM, et Véronique LABICHE*

*MM. Christian BEAUQUET, Yves COQUELIN, Jack LELEGARD, Philippe LETENNEUR, Alain THOUBANIOUCK et Michel VIGOT*

## ABSENTS EXCUSES :

*Mmes Adeline DIEUDONNE, Sarah ROMUALD et Noëlle QUERE*

*M. Patrick NIOBEY*

*M. Georges VERCHER (procuration à M. Michel VIGOT)*

SECRETAIRE DE SEANCE : *M. Christian BEAUQUET*

\*\*\*\*\*

### ✓ Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019

*Monsieur Thoubaniouck, maire-adjoint, assure la présidence pendant la présentation du compte administratif 2019 lequel est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée de même que le compte de gestion du receveur municipal. Ces comptes font apparaître un excédent de fonctionnement de 36 241.91 € et un déficit d'investissement de 13 382.30 €.*

### ✓ Taux des taxes locales

*Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux d'imposition en vigueur, soit :*

- *Taxe foncière (bâti) 14.78*
- *Taxe foncière (non bâti) 32.37*

### ✓ Affectation du résultat de l'exercice 2019

*Le Maire rend compte du résultat de l'exercice 2019 aux membres du Conseil Municipal. Ces résultats communiqués par le receveur municipal font apparaître :*

- *dans la section de fonctionnement, un excédent de 36 241.91 €*
- *dans la section d'investissement, un déficit de 13 382.30 €*

*Le Maire propose l'affectation de ces résultats selon la répartition suivante :*

- *Report à nouveau déficit d'investissement (compte 001) : 13382.30 € soit un résultat de clôture 2019 de 176 960.99 €*
- *Report à nouveau excédent de fonctionnement (compte 002) : 36 241.91 € soit un résultat de clôture 2019 de 285 708.32 €*

*A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.*

✓ **Présentation et vote du budget primitif 2020**

*Après présentation du budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 664 071.56 € et en dépenses et recettes d'investissement à 356 530.36 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce budget.*

✓ **Réfection du chemin de la Cointerie**

*Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 16 470.75 euros.*

✓ **Création de poste**

*A l'unanimité, le maire est autorisé à faire une publicité auprès du centre de gestion de la Manche.*

✓ **Questions diverses**

*Néant*

*La séance est levée à 19 heures 30*